

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE

RÉUNION DU 27 SEPTEMBRE 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 27 septembre, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, au Bâtiment intercommunal à Lezoux, après convocations légales en date du 21 septembre 2022, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	M. Gilles MARQUET
Mme Danielle GRANOUILLET	Mme Eliane GRANET
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Thierry TISSERAND
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	Mme Elisabeth BRUSSAT
Mme Sylvie EXBRAYAT	M. Cédric DAUDUIT
M. Patrick GIRAUD	Mme Patricia LACHAMP
Mme Julie MONTBRIZON	M. Florent MONEYRON
M. Daniel PEYNON	Mme Nicole BOUCHERAT
Mme Annick FORESTIER	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Déolinda DE FREITAS	Mme Michelle CIERGE
M. Alain COSSON	M. Bernard FRASIAK
Mme Marie-France MARMY	M. Yannick DUPOUÉ
M. Christian BOURNAT	M. Lucas ANTOINE
Mme Sylvie ROCHE	Mme Laurence GONINET
M. Romain FERRIER	

Suppléant présent : M. Patrice BLANC

Etaient représentés (procuration) :

Mme Catherine MORAND (à Mme Sylvie ROCHE)
M. Guillaume FRICKER (à Mm Marie-France MARMY)
Mme Anne-Marie OLIVON (à M. Romain FERRIER)
Mme Severine VIAL (à M. Bernard FRASIAK)
M. Isabelle GROUIEC (à M. Thierry TISSERAND)
M. René BROUSSE (à Mme Michelle CIERGE)

VOTE: En exercice : 35 Présents : 29 / Représentés : 6 Votants : 35

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. M. Jean-Louis DERBIAS, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : Syndicat Intercommunal du Bois de l'Aumone (SBA) - modification d'un représentant

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BOIS DE L'AUMONE (SBA)
MODIFICATION D'UN REPRESENTANT**

- VU les statuts de la communauté de communes ;
- VU les statuts du SBA ;
- VU l'article L5711-1 du CGCT ;
- VU les élections municipales et communautaires de mars 2020 ;
- VU la délibération du 25 juin 2020 qui désigne les représentants au SBA
- VU la démission de Monsieur Rémi COUPAS de son mandat de conseiller municipal à Seychalles
- VU la proposition du conseil Municipal de Seychalles de le remplacer par Monsieur Antoine LUCAS
- CONSIDERANT que les délégués au SBA sont désignés parmi les membres du conseil communautaire ou des conseils municipaux ;

La Présidente explique que suite à la démission de Monsieur Rémi COUPAS de son mandat de conseiller municipal il est proposé de le remplacer Par monsieur Antoine LUCAS.

Les représentants au SBA seront donc les suivants :

DELEGUES TITULAIRES : 11	Commune	DELEGUES SUPPLEANTS : 6	Commune
David DUCHALET	BORT-L'ÉTANG	Jean-Louis MONTBRIZON	VINZELLES
Jean-Claude FERNANDES DA SILVA	BULHON		
Didier SOALHAT	CREVANT-LAVEINE	Richard FOURNIER	LEMPY
Gilles BERGAMI	CULHAT		
Alexandre DEVAUX	MOISSAT	Géraldine DA COSTA	RAVEL
Dorothee TRICHARD	JOZE		
Anne ROZIÈRE	LEZOUX	Norbert AMRANI	BORT-L'ÉTANG
Jean-Louis ROUVIDANT	ORLÉAT		
Diego DIAZ	PESCHADOIRES	Jean-Marc PELLETEY	LEZOUX
Aymeric MECKER	St-JEAN-D'HEURS		
Antoine LUCAS	SEYCHALLES	Didier CALET	MOISSAT

AR Prefecture

063-246301097-20220927-20220927_05-DE
Reçu le 30/09/2022
Publié le 30/09/2022

CCEDA
CC 27/09/2022
(05)

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire **APPROUVE** la proposition de
Madame La Présidente à l'**unanimité**.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 30 septembre 2022

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente